

[Text]

The banking services area is another area where our banks — because they operate nationally, and given the way that the Mexican financial services system is nationally based — stand to be very competitive in marketing new banking technologies, in consulting, and even in investing in the Mexican banking system. That would be closed to the Canadian banking and financial services sector if it were not for the NAFTA.

We are very competitive in agricultural goods, as you can imagine, because we export to the world; but, the United States would have preferential access over Canadian farmers to Mexico because they would have the tariff preferences negotiated in the NAFTA and we would not.

You can go through the entire economy, Mr. Chairman. It is not related simply to infrastructural goods; not simply to consumer goods. It runs the entire spectrum of the productive capacity of Canada and the United States. If the United States were a member of NAFTA and we were not, they would have preferential access to a fast-growing Mexican market and we would not. We would be competing with the rest of the world.

The rest of the world, as you know, competes with certain comparative advantages that we do not have because we would be competing in Mexico with the Japans and the Chinas and other competitors of this world.

Senator Bosa: I have a short question relating to the questions of Senator MacEachen.

You stated that the FTA has been virtually incorporated into the NAFTA with some exceptions and that, in doing so, Canada was able to improve certain aspects of the FTA, which is to our advantage — for instance, the dispute settlement mechanism and strengthening the sideswipe exemption from U.S. safeguards. These provisions are in the NAFTA agreement now, but have not been ratified by the United States.

What are the chances that the United States will agree to these changes? We seem to be amending the FTA through the back door.

Mr. Clark: We and the United States and Mexico agreed at the very outset of the negotiations, when Canada trilateralized what began as a bilateral initiative, that we would not be able to negotiate any diminution of Canadian benefits in the FTA and that all we would be able to negotiate would be improvements. We understood that those improvements would have to be seen from the perspective of the U.S. and Mexico as either improvements or something that they could acquiesce to because it did not affect them either in the short or long term. They agreed to that.

[Traduction]

Le secteur des services bancaires est également un autre domaine dans lequel nos banques peuvent être très concurrentielles sur le plan des nouvelles technologies bancaires, des services de consultation et même pour ce qui est des investissements dans le système bancaire mexicain, du fait qu'elles opèrent à l'échelle nationale et que les services financiers mexicains sont également offerts à l'échelle nationale. Si nous n'étions pas signataires de l'ALÉNA, cette possibilité serait refusée au secteur canadien des services bancaires et financiers.

Nous sommes très compétitifs sur le plan des produits agricoles, comme vous le savez sans doute, étant donné que nous exportons dans le monde entier. Toutefois, les États-Unis auraient davantage accès au marché mexicain que les agriculteurs canadiens en raison des préférences tarifaires négociées dans le cadre de l'ALÉNA.

Nous pourrions passer en revue l'ensemble de l'économie, monsieur le président. Cela ne touche pas seulement les produits d'infrastructure ou les produits de consommation. C'est toute la capacité de production du Canada et des États-Unis qui serait visée. Si les États-Unis participaient à l'ALÉNA et pas nous, ils auraient un accès privilégié à un marché mexicain en pleine expansion. Quant à nous, nous devrions les concurrencer avec le reste du monde.

Comme vous le savez, le reste du monde posséderait certains avantages par rapport à nous étant donné que ce sont les Japonais, les Chinois et nos autres concurrents commerciaux que nous devrions affronter sur le marché mexicain.

Le sénateur Bosa: J'ai une brève question qui fait suite à celles du sénateur MacEachen.

Vous avez dit que l'ALÉ avait été pratiquement intégré dans l'ALÉNA à quelques exceptions près et que, ce faisant, le Canada était en mesure d'améliorer certaines dispositions de l'ALÉ, à notre avantage, par exemple en ce qui concerne le mécanisme de règlement des différends et le renforcement de l'exemption des sauvegardes américaines. Ces dispositions figurent maintenant dans l'ALÉNA, mais les États-Unis ne les ont pas ratifiées.

Quelles sont les chances de voir les États-Unis accepter ces changements? Il semble que nous ayons modifié l'ALÉ en douce.

M. Clark: Le Canada, les États-Unis et le Mexique se sont mis d'accord, dès le début des négociations, quand le Canada a décidé de donner un caractère trilatéral à ce qui était au départ une initiative bilatérale, sur le fait qu'aucun des avantages consentis au Canada dans l'ALÉ ne pourrait être réduit et que les négociations viseraient seulement à les améliorer. Il était entendu que les États-Unis et le Mexique devraient pouvoir acquiescer à ces améliorations parce que cela ne leur nuirait pas à court ou à long terme. Les deux autres pays étaient d'accord sur ce principe.